

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2021

Le 17 Juin 2021 s'est réuni, à 18h00 à la salle des Fêtes de Germigny-des-Prés et en nombre prescrit par la loi, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués sous la présidence de Madame Chrystèle MAGNIN.

Etaient Présents :

Titulaires	NOM - Prénom	Présent(e)	Suppléants	NOM - Prénom	Présent(e)
Présidente GY	MAGNIN Chrystèle	x	SMA	DURAND Audrey	AE
Vice-Présidente SMA	FERREIRA-MARTINS Carine	AE	SMA	CHEURLOT Aurélia	X
SMA	TURPIN Joël	X	SMA	DAMILAVILLE Charles	AE
SMA	POIRIER Mylène	AE	GY	AVEZARD Emily	X
GY	THUILLIER Philippe	AE	GY	PAVLOVIC Sophie	X
GY	DAM Aurélie	AE	GY	RAHMOUNI Marie	AE

Etaient absents excusés : Monsieur THUILLIER Philippe (donnant pouvoir à Madame PAVLOVIC)
Madame FERREIRA-MARTINS Carine (donnant pouvoir à Monsieur TURPIN)
Madame DAM Aurélie (donnant pouvoir à Madame AVEZARD)

Madame Chrystèle MAGNIN, Présidente du SIRIS ouvre la séance du conseil d'administration à 18H05 et nomme Madame AVEZARD Emily, secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la précédente séance
- Rentrée 2021-2022 (organisation du personnel)
- Point sur les finances
- Cantine : Projet d'appel d'offres
- Projet numérique
- Délibérations
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la précédente séance du 25 Mars 2021

Vote : 5	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 5
----------	------------	----------------	----------

2. Rentrée 2021-2022

Postes d'adjoints techniques en CDD (service cantine et garderie) :

Un agent a été recruté depuis le 26 avril 2021 afin de pallier à l'absence d'un agent en arrêt maladie et afin de renforcer les besoins au service cantine / garderie. Il a été proposé à l'agent de renouveler ce contrat à la rentrée à partir du 2 septembre 2021 mais à raison de 12 heures par semaine contre 19 heures actuellement (sous réserve que l'agent accepte la proposition).

Un agent ne souhaite pas renouveler son contrat pour la rentrée prochaine. Cet agent sera remplacé par l'agent recruté depuis le 26 avril 2021 pour assurer le service cantine et la surveillance lors de la pause méridienne. L'entretien des locaux et plus particulièrement la salle de restauration (soit 4 heures par semaine) sera attribué à un agent du premier service.

Enfin, un agent a émis le souhait de ne plus effectuer l'entretien des locaux le soir (soit 6 heures par semaines). Son contrat sera donc renouvelé à raison de 19 heures par semaine contre 25 heures actuellement. L'agent en charge de la désinfection pendant la pause méridienne assurera cet entretien le soir.

Cantine Germigny-des-Prés : En raison de la désinfection imposée par le protocole sanitaire actuel, un agent de la cantine de Saint-Martin-d'Abbat a été affecté temporairement à la cantine de Germigny-des-Prés depuis le 26 avril 2021. Cet agent assure également le service cantine et l'entretien des locaux avec les deux agents déjà présents sur place.

Concernant l'organisation pour la rentrée de septembre 2021, le nouveau protocole sanitaire déterminera l'aménagement du service puisqu'à ce jour le SIRIS n'a pas reçu de confirmation quant à l'obligation de désinfection.

3. Points sur les finances

A ce jour, les dépenses et recettes sont conformes au budget prévisionnel mais aucun écart n'est envisageable.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Libellé	Budget 2021	Réalisé au 01/06/2021
Charges à caractères générales	132 800,00 €	61 870,10 €
Charges de personnel et frais assimilés	344 839,63 €	133 872,06 €
Dépenses imprévues	2 635,22 €	0.00 €
Virement à la section investissement	10 732,00 €	0.00 €
Autres charges de gestion courante	9 005,00 €	3 324,16 €
TOTAL	500 011.85 €	199 066 .32 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Libellé	Budget 2021	Réalisé au 01/06/2021
Résultat de fonctionnement reporté	19 006,85 €	19 006,85 €
Atténuations de charges	6 000,00 €	1287.62 €
Produits des services	165 000,00 €	45 287,30 €
Dotations, subventions et participations	310 000,00 €	155 000,00 €
Autres produits gestion courante	0,00 €	0,62 €
TOTAL	500 011.85 €	219 294.77 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	Budget 2021	Réalisé au 01/06/2021
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 983,82 €	8 983,82 €
Immobilisations incorporelles	1 782,00 €	1 782,00 €
Immobilisations corporelles	14 500,00 €	695,74 €
TOTAL	25 265.82 €	11 461.56 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	Budget 2021	Réalisé au 01/06/2021
Virement de la section de fonctionnement	10 732,00 €	0.00 €
Dotations, fonds divers et réserves	8 983,82 €	8 983,82 €
Subvention d'équipement	5 550,00 €	0,00 €
TOTAL	25 265,82 €	8 983,82 €

4. Cantine : Proiet d'appel d'offres

Arrivée de Madame CHEURLLOT Aurélia à 18H20

A ce jour, deux devis ont été demandés et reçu pour la mise en place d'un appel d'offre :

- Société Cantinéo : 9 475 € + 2 400 € HT pour une prestation complète (du recueil des souhaits du SIRIS jusqu'à la validation juridique du contrat)
- Société Diapason Expertise : 9 690 € HT (prestation quasi équivalent à la précédente)

Après relance par mail, le département confirme qu'il n'y a pas d'aide possible pour la rédaction et la passation de l'appel d'offre. A ce jour le SIRIS n'est pas en capacité de gérer seul cet appel d'offres, des solutions ont donc été cherchées :

Suite à cette relance auprès du Département, le SIRIS a appris l'existence d'une subvention, qu'il faudrait demander en fin d'année 2021. Toutefois, il est impossible de démarrer quoi que ce soit en terme de dépense avant d'avoir obtenu cette subvention.

Au cours d'une discussion entre le commercial de Diapason et Mme FERREIRA-MARTINS il a été émis l'idée de faire porter une partie du coût du projet par le futur prestataire : 50 % par exemple des 10 000 euros à répartir sur le prix du repas pour les 4 ans du contrat.

Le projet est actuellement en attente.

Prochaines étapes :

- Affiner les devis et vérifier cette possibilité de reporter une partie du coût sur le prestataire;

- Faire la demande de subvention dès que cela sera possible;

Concernant la subvention auprès du Département, Monsieur TURPIN Joël explique aux membres qu'il y aura une difficulté supplémentaire car le SIRIS est sur 2 cantons différents. Il faudra gérer en amont avec les développeurs territoriaux pour la répartition de la subvention.

Enfin une dernière piste a été évoquée :

- Faire un regroupement avec la Commune de Châteauneuf-sur-Loire qui facturerait les repas au SIRIS. Cette réflexion est en cours d'exploration car plusieurs points sont à étudier (Rédaction d'une convention, mise en place du transport, prix du repas....).

Concernant API RESTAURATION, fournisseur actuel :

- Réalisation d'un sondage par les parents d'élèves;
- Madame FERREIRA-MARTINS a suivi une formation avec l'AML intitulée "la restauration scolaire" (pistes et idées pour améliorer l'existant en attendant l'appel d'offres);
- Un rendez-vous est prévu le 29 juin avec Mme Julie SPENLEHAUER, diététicienne et chargée de clientèle chez API Restauration afin de faire remonter les interrogations, le sondage des parents ainsi que les dysfonctionnements quotidiens. Le but étant de mettre en place une rencontre avec elle une fois par période pour faire le point et ajuster les menus.
- Volonté d'associer les enfants à cette démarche : voir avec les agents de la garderie quelle type d'animation pourrait être mise en place pour faire remonter le ressenti des enfants, et non de leurs parents (exemple : recueillir leurs impressions à la sortie du repas, de façon régulière, demander quel plat leur plaît particulièrement...) Les enfants participeraient ensuite à la commission menu avec la diététicienne (nommer des délégués pour cela).

Madame la Présidente informe les membres que lors du dernier conseil d'école, Monsieur LAVAL a expliqué qu'aucun enfant de sa classe ne s'est plaint jusqu'à présent par rapport à la qualité des repas.

5. Projet numérique

Madame la Présidente remercie Mme FERREIRA-MARTINS pour son implication dans ce projet.

Rappel : budget prévu de 11 100 euros (3 700 € x 3)

La convention avec l'éducation nationale a été envoyée à M. Chatelain, après mise à jour du calendrier pour une mise en œuvre du projet d'ici juin 2022. La date butoir pour les dépenses est décembre 2022.

Les devis arrivent petit à petit, après divers coups de téléphone et relance des fournisseurs. Pour l'instant, 3 fournisseurs ont répondu, sur des produits différents :

- Vidéoprojecteur ultracourte focale
- Vidéoprojecteur interactif
- Tableau numérique interactif
- Écran numérique interactif

Madame FERREIRA-MARTINS a rencontré Monsieur BIET et Monsieur LAVAL, les 2 directeurs, ainsi que Madame DARRAS pour lui présenter plus précisément les différentes solutions. Une solution semblait se détacher après la rencontre avec MADAME DARRAS : un TNI de marque Prométhéan, avec logiciel ActivInspire fourni. Avec le devis reçu, 3 classes pourraient être équipées (1 à GDP et 2 à SMA).

Les enseignants se sont rencontrés en conseil des maîtres et ont débattu du projet (quel matériel, pour qui ?). D'après leur premier retour, leur choix semble se porter sur un TNI de la marque Promethean. Le premier devis chiffre l'installation complète autour de 3 600 €. Un 2ème devis est en cours auprès d'un

autre fournisseur du même matériel. Une nouvelle rencontre est normalement prévue le 29 juin pour affiner leurs demandes et pour pouvoir ensuite retravailler avec les fournisseurs sur les devis. Le but étant de faire la commande en fin d'année pour peut-être répartir les frais sur les budgets de 2021 et 2022. Il reste à vérifier la partie post-projet, en prévoyant la maintenance du matériel et également la formation pour les enseignants.

6. Délibérations

Tableau des effectifs : Avancement de grade proposé par le CDG 45

- Suppression d'un poste d'adjoint technique à 26.94/35^{ème} à partir du 01/07/2021 (Mme LUBRANO-LAVADERA)
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 26.94/35^{ème} à partir du 01/07/2021 (Mme LUBRANO-LAVADERA)

Vote : 5	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 5
----------	------------	----------------	----------

- Suite à la démission d'une secrétaire depuis le 1^{er} mars 2021, un seul agent administratif assure désormais le service administratif à raison de 20 heures par semaine.

Suite à cette réorganisation, Madame la Présidente propose donc la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires.

Vote : 5	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 5
----------	------------	----------------	----------

7. Questions diverses :

➤ Cantine de Saint-Martin-d'Abbat et Germigny-des-Prés : Intervention de la société ONET fin Août 2021 pour un grand nettoyage des locaux (devis en attente).

➤ Vendredi 25 juin à 16h30 : Remise des calculatrices aux élèves de CM2 dans les classes de Mme BOYER et Mme DARRAS.

➤ Désinfection pendant la pause méridienne : Madame la Présidente souhaite maintenir la désinfection à Saint-Martin-d'Abbat ainsi qu'à Germigny-des-Prés à la rentrée de septembre 2021.

➤ Courrier de Madame ORCIN Coralie demandant l'attribution du Complément Indemnitaire Annuel : Madame la Présidente explique que le complément indemnitaire fait l'objet d'un versement annuel, non reconductible automatiquement d'une année sur l'autre et qu'il sera octroyé aux agents seulement après l'entretien annuel d'évaluation professionnelle (à l'automne).

Fin de la Séance : 18h50

Fait à Saint-Martin d'Abbat, le 17 Juin 2021
La Présidente, Chrystèle MAGNIN



